

Politique de management du Port Boulogne Calais

Le Port Boulogne Calais inscrit son action au travers de relations de partenariat durables avec les principales parties prenantes que sont les clients, les collaborateurs de la société, les fournisseurs et sous-traitants ainsi que les autorités.

Afin de répondre aux besoins explicites et implicites de nos partenaires, le fonctionnement de la société repose sur un système de management intégré basé sur l'animation de la performance ainsi que sur l'anticipation, l'évaluation et la gestion des risques.

La durabilité de notre organisation repose sur le respect de nos engagements avec nos partenaires en :

- Veillant et se conformant aux évolutions des exigences réglementaires et contractuelles
- Anticipant et intégrant les évolutions marché et technologiques
- Anticipant et gérant les risques auxquels la société est confrontée

Ce système de management des risques couvre l'ensemble des activités de la société, sur l'ensemble des sites qu'elle opère, directement ou indirectement.

La vision de la société est de tendre vers l'excellence opérationnelle, et de façon prioritaire sur 3 axes :

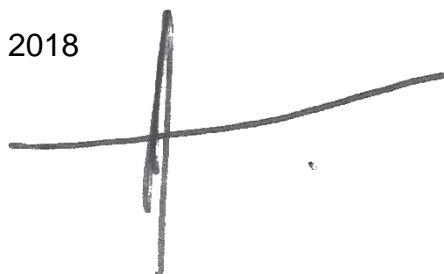
- Excellence d'exploitation des installations portuaires
- Excellence de service pour les transports multimodaux
- Excellence d'accueil des clients et usagers

L'amélioration continue de la performance repose sur la définition annuelle d'objectifs de progrès, qui sont déclinés en actions d'amélioration et dont l'évolution est suivie au travers des indicateurs de performance.

Le Port Boulogne Calais s'engage donc à améliorer :

- Sa performance Qualité, axée sur le respect des exigences contractuelles clients ;
- Sa performance Environnementale, axée sur la protection de l'environnement, et la prévention des pollutions, principalement via l'économie des ressources (Electricité/Gaz/Carburant) et la valorisation des déchets ;
- Sa performance Santé Sécurité, axée sur la réduction des accidents du travail ;
- Sa performance Sûreté, axée sur la sécurisation des installations portuaires ;
- Sa performance Hygiène, axée sur la préservation des denrées alimentaires transitant sur nos installations ;
- Sa performance Sociale et Sociétale, axée sur le développement d'un comportement éthique, responsable et citoyen ;
- La satisfaction des clients en développant son activité : marchés, métiers, services ;
- La satisfaction de ses collaborateurs, en travaillant sur les conditions de travail, le dialogue social et le développement des compétences ;
- La performance financière en optimisant la gestion opérationnelle dans le but de permettre au port d'investir et de se développer.

A Calais, le 18 juin 2018



Jean-Marc PUISSESSEAU
Président Directeur Général



Benoît ROCHET
Directeur Général Délégué